

Déclaration fiscale pour personnes morales

Cours - Standard

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
333199						CHF 600

DÉFINITION

Au terme de ce cours, les participants seront capables de remplir, à l'aide du logiciel GetaxPM, la déclaration fiscale genevoise d'une société de capitaux en tenant compte des règles légales en vigueur dans le Canton de Genève.

Ce cours s'inscrit comme troisième niveau dans un développement de compétence en lien avec la fiscalité.

PRÉREQUIS

Pour s'inscrire, il est demandé d'avoir un bon niveau de comptabilité, au minimum un CFC d'employé de commerce ou de justifier de connaissances équivalentes.

PUBLIC

Professionnels de la branche, comptables ou employés en fiduciaire intéressés à remplir de manière autonome la déclaration fiscale d'une société en capitaux.

EVALUATION ET TITRE DÉCERNÉ

.

OBJECTIFS

- Identifier les éléments imposables pour une société de capitaux
- Remplir les annexes à la déclaration fiscale
- Appliquer les règlements fiscaux en vigueur
- Utiliser le logiciel GetaxPM pour remplir la déclaration fiscale

CONTENU

- Principes généraux de fiscalité des personnes morales
- Détermination du bénéfice imposable
- Détermination du capital propre imposable
- Calcul du capital propre dissimulé, intérêts non admis et intérêts insuffisants
- Traitement du compte courant actionnaire
- Provisions et amortissements
- Abattements fiscaux
- Biens immobiliers
- Participations
- Evolutions et perspectives de la fiscalité en Suisse
- Cas des sociétés en liquidation

Méthode

Alternance d'exposés et d'exercices de mise en situation pratique

Matériel

Matériel fourni aux participants lors du cours

INTERVENANTS

Formateur qualifié et expérimenté / Professionnel de la branche

DURÉE ET ORGANISATION

Le cours aura lieu du 7 mai au 2 juillet 2024 (cf. onglet PLANNING).

REMARQUES

Durée 20 périodes
Une attestation de présence est remise à la fin du cours

CONTACT



E : sarah.wyss@ifage.ch
T : +41 (0)22 807 3011